



CONSEIL DE QUARTIER
du
Quartier Nord

Direction de la Vie Citoyenne
Service Participative

Relevé de conclusions du conseil de quartier
Du 30 novembre 2006

Co-Présidents : Rémy LANDAIS, Caroline ROBUCHON PAIN..

Membres : Noëlle AIRAULT, Claude ALBERGE, Françoise BILLY, David BRUNETEAU, Cyril CAFFIAUX, Solange CHARLOT, Marie-Noëlle DEHAY, Jean DELRIEU, Alain HENRION, Annie LEQUILBEC, Jean-Pierre MERIGEAUD, Alain METAYER, Rose-Marie NIETO, David OLIVIER, Jean-Pierre OLIVIER, René PAPET, Daniel ROUYEZ, Claude STEPHAN, Marc THEBAULT, Gérard VAILLANT.

Service Vie Participative et Mairie de quartier : Robin DEGREMONT; Sabrina ROUSSEAU.

Excusés : Madeleine CHAIGNEAU, Elsie COLAS, Gilles DESCOMBES, Liliane DUBIN, Nicole IZORE-HOUCHET, Pascal LEFEVRE, Monique PETORIN, Yannick PRUNIER.

Absents : Patricia FUSTER, Robert GRAY, Dominique GRUGET, Jean Claude HUE, Christian MARTIN, Bernard POLY.

Public : 40 personnes.

Ordre du jour :

- Approbation du compte-rendu de la séance du 25 septembre 2006.
- Intervention de M. RIBBE, Directeur de l'OPAC et d'un technicien
- Point sur la rencontre avec la Directrice de la Poste
- Intervention du bureau d'étude de la rue de Cholette
- Validation des priorités travaux Espaces publics pour programmation 2007
- Point sur Dijon
- Questions et informations diverses.

1/ Approbation du compte rendu de la séance du 25 SEPTEMBRE 2006

Le compte rendu est validé à l'unanimité.

2/ Lotissement OPAC et SEMIE : rue de la Chaïm Soutine

Intervention de M. RIBBE, Président de l'OPAC et de M. DAUGAS, Directeur des services techniques de l'OPAC.

Qu'est-ce que l'Opération de Renouvellement Urbain ?

L'ORU est un dispositif national destiné à changer enfin le visage de ces grands quartiers d'immeubles collectifs construits il y a une quarantaine d'année. Un urbanisme vieillissant et inadapté qui engendre désormais beaucoup de problèmes techniques et un certain nombre de troubles sociaux.

La Ville de Niort est parvenue à être retenue, parmi de nombreuses ville candidates, pour bâtir un projet de Renouvellement Urbain sur les quartiers du Clou Bouchet et de la Tour Chabot/ Gavacherie (quartier ZUS). Néanmoins, cette opération concerne aussi l'ensemble du territoire de la Ville de Niort dans un objectif de mixité sociale et de diversité de l'habitat.

Le dossier est constitué d'un ensemble d'actions portant sur les aménagements urbains, sur l'habitat et sur les équipements publics des quartiers situés en ZUS (Zone Urbaine Sensible).

Les dossiers de renouvellement urbain ne sont validés par l'Etat que s'ils comportent des actions significatives de démolitions et de constructions neuves.

Plus de 90 millions d'euros seront ainsi investis sur une première période de 5 ans, dont 57 millions concernant des actions touchant à l'habitat. Sous maîtrise d'ouvrage de l'OPAC, cela représente essentiellement : plus de 300 logements neufs à construire, plus de 300 logements à démolir, près de 600 logements à réhabiliter, 10 immeubles à résidentialiser.

Quelques mots sur l'OPAC

L'OPAC est un organisme HLM gérant 5 400 logements à loyer modéré parmi les 14 000 que comptent les Deux-Sèvres.

Son parc immobilier est situé sur 28 communes :

- du bassin niortais
- du bassin saint-maixentais

Sa production nouvelle est exclusivement constituée de pavillons, de maisons de ville, de petits immeubles dits « semi-collectif ».

Sa clientèle est composée de ménages de condition moyenne et modeste. 70% des français peuvent prétendre à un logement à l'OPAC.

Projet de rénovation urbaine et sociale

Bien loin de l'image ancienne qui associe logement social à immeuble de béton, les opérations de construction correspondent, depuis une vingtaine d'années, aux aspirations fortes pour le logement individuel.

Le logement, dit « HLM » propose désormais des prestations de haute qualité incluant souvent une démarche HQE (Haute Qualité Environnementale), une qualité des matériaux, intégration dans la ville, résidentialisation, mixité sociale...

Présentation de l'opération de la rue Chaïm Soutine

- 3 maisons de type 3 (plain pied de 66 m2)
- 6 maisons de type 4 (sur 1 étage de 78 m2)
- 1 maison de type 5 (sur 1 étage de 94 m2)

Les travaux commenceront en janvier 2007 et termineront en fin d'année 2007.

Durée des travaux : 13 mois.

3/ rue de Cholette

Intervention de M. Olivier THOMAS, Directeur du service Voirie, Mme CHIRON et M. JAGUENOT, Cabinet d'étude chargé de l'élaboration concertée du projet de réaménagement de la rue de Cholette.

Etude préliminaire.

Propositions d'objectifs par le Cabinet :

- créer un cheminement piéton sécurisé
- créer des liaisons cyclables
- densifier l'espace végétal
- hiérarchiser les voies
- restructuration de la rue de Cholette
- réduire l'emprise (vitesse)

L'idée principale est de faire de cette rue une liaison interquartier à l'échelle de l'homme et non de la voiture.

Remarques :

- M. STEPHAN : impossible d'avoir une liaison de correspondance de la rue du Maréchal Leclerc à la rue d'Antes. La rue de Cholette doit devenir un axe de dégagement, une rue de quartier qui assure la jonction Est/Ouest avec prise en compte des transports urbains.

- M. SOULARD : Insécurité des rues de l'Herse/ Cholette, les feux ne sont pas synchronisés, le temps est trop court pour le passage.

Rue de l'Herse : problème d'écoulement des eaux pluviales, cuvette.

- M. BRUNETEAU : route de Parthenay : piste cyclable à sécuriser.

- Mme METAYER : miroir à l'angle des rues d'Antes/ Cholette déréglé.

- M. DELRIEU : places de parking devant la boulangerie.

- M. FORGET : demande l'enfouissement des poteaux de ligne EDF et téléphonique.

Réponse de M. THOMAS : l'enfouissement des réseaux est possible mais très coûteux. Ce projet n'est pas prévu mais sera étudié.

Beaucoup de circulation et passage régulier de camions.

- M. CONTANT : rue de Cholette : mettre des espaces verts à la place du terre-plein.

Rémy LANDAIS : faut-il attendre un an et demi avant d'engager des travaux de sécurisation pour les piétons en face des serres ? Peut-on faire un chemin piétonnier derrière la haie le long du Bassin d'Orage ?

Coût approximatif : 15 000€. : Accord de principe du conseil. Reste à rencontrer le propriétaire du terrain.

Rémy LANDAIS propose de laisser jusqu'à la fin du mois de décembre pour que les habitants fassent remonter leurs propositions et suggestions à M. THOMAS.

4/ Poste des Brizeaux

Les associations du quartier des Brizeaux ont été reçues le 30 octobre 2006 par la Directrice de la Poste suite à la pétition qui a circulé dans le quartier contre la fermeture du bureau de poste.

La Directrice de la Poste a déclaré qu'elle « n'a pas les moyens de garder le bureau de poste des Brizeaux ouvert ». Cependant, « pas de fermeture de prévue en 2007 et cela ne se ferait de toute façon pas sans concertation avec l'exécutif municipal ».

En cas de fermeture à terme, la Poste centrale ouverture 6 jours sur 7, accueillera les usagers du quartier nord.

La Directrice de la Poste donnera de plus amples renseignements puisqu'elle sera présente au prochain conseil de quartier du 11 janvier 2007. Les habitants qui ont signé la pétition contre la fermeture seront conviés à cette réunion par les associations du quartier.

5/ Questions et informations diverses

- pont de Surimeau : en raison des intempéries les travaux du pont ont pris un peu de retard.

Il reste encore à mettre une couche d'étanchéité et à poser les gardes corps.

L'ouverture du pont est prévue pour la fin de l'année.

- Abords du parking des Brizeaux : fin des travaux ce mois-ci. Les plantations sont réalisées, les quelques grillages manquant sont en cours d'installation.

- Du 11 au 16 décembre : début de la démolition des Usines Marot. Retard pour cause de découverte d'amiante.

- Pont rue Sarrazine : en mauvais état (fiche de proximité créée).

- rue Paul Emile Victor (à 50m du STOP) : nid de poule.

- Gens du voyage : la consultation des entreprises est en cours à la Mineraie. Avant 20 emplacements de 2 caravanes existaient. Le nouveau plan prévoit 18 emplacements de 2 caravanes.

- rue du Moulin à Vent : stationnement en dehors des cases. Demande d'intervention de la Police Municipale.

- parking des Brizeaux : pas assez de places de stationnement. Réponse mairie : Avec les places situées de l'autre côté de la rue, ce groupe scolaire n'est pas en déficit de places de stationnement.

Réponse de Rémy LANDAIS : C'est pourtant le parking d'école où il y'en a le plus.

- Ecole de la Mirandelle : demande de financement d'une table de ping pong en béton. Coût : 5 000€

Vote : pour à l'unanimité.

- rue Amédée Bollée : cette rue arrive à saturation. Vitesse excessive. Difficultés pour sortir de chez soi en voiture. Sur 2 comptages, de 7h30 à 9h : 244 voitures. Un courrier des riverains a été adressé au Maire.

- rue de la Gainerie : contrôle du respect du stop par la police municipale à l'intersection avec la rue de Cholette les 29, 30 et 1^{er} décembre.

Fiches de proximité non traitées :

- Demande de bancs à proximité des 2 maisons de Retraite : où les positionner ?

Les Espaces verts demandent des précisions

⇒ La commission ne s'est pas encore réunie.

- rue de la Burgonce : demande de mise en sens unique rentrant. Les riverains s'y étaient opposés ainsi que le Cabinet de Radiologie en 2003.

⇒ Ce projet relève d'un schéma de circulation globale de la Ville. Il semble nécessaire d'attendre la fin des chantiers en cours pour envisager ce projet. Trop de bouchons dus aux nouveaux aménagements actuellement.

- Avenue de Paris : chemin piétonnier le long de la voie ferrée .

⇒ Ce chemin est la propriété de la SNCF. La Ville propose de fermer le chemin car celui-ci est très dangereux et en cas d'accident, la Mairie serait responsable. Ce passage est fréquenté régulièrement.

- rue Paul Eluard : demande de mise en sens unique (en cours)

⇒ Il n'y a que 8 logements dans cette rue. Peut-être refaire une enquête de confirmation ? Un riverain devra faire le tour de l'îlot pour accéder à son domicile. Cela ne gênera pas les véhicules de secours.

6/ Point sur Dijon

Présenté par M. STEPHAN Rémy LANDAIS

Plus de 900 conseillers ont participé les 20 et 21 octobre 2006 aux Rencontres Nationales de la Démocratie Locale à Dijon. La délégation niortaise de 26 personnes (élus, conseillers de plusieurs quartiers et des techniciens) a profité du voyage en car pour échanger des expériences et des impressions enrichissantes.

1^{ère} journée : différents forums où les conseillers ont pu s'exprimer. Ils ont pu se rendre compte qu'il existe des fonctionnements très variés selon les villes. La Ville de Niort n'a pas à rougir de son propre fonctionnement depuis 2002 avec les conseils de quartier. Elle a su éviter de tomber dans des situations délicates que connaissent d'autres villes aux pratiques différentes.

2^{ème} journée : Présentation du thème des Rencontres : « crise civique, fracture sociale » et ateliers l'après-midi qui ont permis de nombreux débats. Thèmes : chômage, violence dans les quartiers...

7/ Validation des dates de bureaux et conseils de quartier du 1^{er} semestre 2007

Bureaux : Mercredi 20 décembre 2006

Jeudi 22 février 2007

Mercredi 6 juin 2007

Conseils de quartier : Jeudi 11 janvier 2007

Mardi 20 mars 2007

Jeudi 28 juin 2007 (Assemblée générale)

La séance est levée à 00h..